CULTIVONS LES RÉUSSITES

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
GARRIGUES DU PIC SAINT LOUP

Charte d’engagement

En faveur de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Notre ambition

Parce que chaque parcours est unique, la MFR des Garrigues du Pic Saint Loup s'engage à offrir un environnement inclusif, accessible et bienveillant permettant à chacun de développer ses compétences, construire son projet professionnel et réussir.

Sommaire

- Objectifs
- Le référent Handicap
- Les dispositifs d’accompagnement
- L’accompagnement vers l’emploi
- Une équipe mobilisée
- Nos engagements
- Nos partenaires
- Informations pratiques

MAJ 09-07-2026

Objectifs

La MFR – Centre de Formation Professionnelle des Garrigues du Pic Saint Loup s'engage à garantir un accueil, un accompagnement et une formation accessibles à toutes les personnes, quelles que soient leurs situations de handicap.
Notre établissement considère que le handicap ne doit jamais constituer un frein à l'accès à la formation, à la réussite des apprentissages et à l'insertion professionnelle.

Conformément :

- à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances ;
- au Référentiel National Qualité Qualiopi ;
- aux recommandations de l'AGEFIPH, du FIPHFP et du Réseau Ressource Handicap Formation ;

la MFR met en œuvre une démarche d'amélioration continue visant à favoriser l'inclusion de tous les apprenants.

La MFR s'engage à :

- garantir une égalité d'accès à toutes ses formations ;
- favoriser l'autonomie et la réussite des apprenants ;
- mettre en œuvre les adaptations nécessaires au bon déroulement des parcours ;
- accompagner chaque personne dans la construction de son projet professionnel.

LE RÉFÉRENT HANDICAP

Chaque apprenant , famille et/ou éducateurs peut solliciter le Référent Handicap de la MFR.
Son rôle consiste à :

- recueillir et identifier les besoins de l'apprenant ;
- échanger avec la famille lorsque cela est nécessaire ;
- coordonner les différents interlocuteurs ;
- proposer les adaptations pédagogiques adaptées ;
- accompagner tout au long du parcours de formation ;
- préparer les périodes en entreprise avec les maîtres de stage ou d'apprentissage.
- recueillir les informations pour les aménagements des exames

Le référent agit dans le respect de la confidentialité des informations communiquées.

melina.debosschere@mfr.asso.fr
09 80 59 02 92

LES DISPOSITIFS D’ACCOMPAGNEMENT

Selon les besoins de l'apprenant, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés :

- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)

Des aménagements peuvent également être proposés :

- adaptation des supports pédagogiques, agrandissement des documents, cartes mentales ... ;
- adaptation des rythmes de formation ;
- aides techniques ou humaines ;
- tiers temps aux examens lorsque la réglementation le permet ;
- modalités d'évaluation adaptées;
- Suivi individuel éducateur (apprentis RQTH en cours de validité)

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

L'inclusion est une responsabilité collective.
La MFR mobilise :

- le Référent Handicap ;
- la Direction ;
- l'Equipe pédagogique ;
- les Maîtres de stage et d'Apprentissage ;
- les Partenaires pluridisciplinaires lorsque cela est nécessaire.

Chaque formateur adapte ses pratiques pédagogiques afin de favoriser la réussite de tous.

NOS ENGAGEMENTS

Nous nous engageons à :
✓ accueillir les personnes avec bienveillance ;
✓ étudier chaque situation individuellement ;
✓ proposer des solutions adaptées ;
✓ respecter la confidentialité ;
✓ favoriser l'autonomie ;
✓ sensibiliser l'équipe de la MFR au handicap ;
✓ améliorer continuellement nos pratiques.

NOS PARTENAIRES

La MFR travaille en collaboration avec :

- AGEFIPH
- FIPHFP
- Ressource Handicap Formation Occitanie
- Cap Emploi
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- les entreprises partenaires
- les acteurs locaux de l'insertion professionnelle (les opérateurs du SPE (France Travail, Mission locale, organismes de formations spécialisées dans l'insertion professsionnelle en situation de handicap)

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toute question concernant une situation de handicap, les futurs apprenants ou leurs familles sont invités à contacter le Référent Handicap de la MFR.
Un entretien individuel permettra de recueillir et identifier les besoins et les aménagements pouvant être mis en place avant l'entrée en formation.

L’ACCOMPAGNEMENT VERS L’EMPLOI

Parce que l'inclusion se poursuit au-delà de la formation, la MFR accompagne également les apprenants dans leur insertion professionnelle.
Le Référent Handicap peut mobiliser, selon les situations, différents partenaires afin de sécuriser les parcours :

- AGEFIPH
- FIPHFP
- Cap Emploi
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Ressource Handicap Formation Occitanie
- entreprises partenaires

Cette coopération permet de favoriser l'accès à l'emploi dans des conditions adaptées.